

Belgian Disability Forum asbl (BDF)

Conseil d'administration

2018-06-19

Présents :

Pierre	Gyselinck	PG
Gisèle	Marlière	GM
Thomas	Dabeux	TD
Emilie	De Smet	EDS

Excusés

Veerle	Van den Eede	VVDE
Peter	Schlembach	PSCH

Secrétariat :

Olivier	Magritte	OME
Daniel	Tresegnie	DTE

01. Approbation du PV du 08/05/2018

Le CA ne demande aucune adaptation, le PV est approuvé

02. EDF – AGA 26-27/05/2018 – Vilnius : Compte-rendu

- PG, EDS et VVDE ont chacun transmis au secrétariat leur rapport de l'AG. Ces différents rapports ont été mis à disposition de tous les membres du CA.
- EDS estime que, globalement, tout s'est très bien déroulé. Seule la partie « conférence », qui avait pour thème l'accessibilité du Web, était moyennement intéressante car l'approche était beaucoup trop technique.
- EDS relève un point qu'il faudra garder à l'esprit pour l'avenir. Dans la présentation du General Comment articles 4.3 et 33.3 qu'il a faite par Skype, Stig Langvad a posé la question de la place des associations de parents de personnes handicapées, considérant qu'il n'est plus envisageable que les associations de parents de personnes handicapées adultes s'expriment pour leurs enfants car c'est contraire aux principes de l'UNCRPD.
PG confirme que certaines personnes sont très strictes sur ce plan, et revendiquent l'autonomie absolue des personnes handicapées intellectuelles. Il a d'ailleurs remarqué le même type de débat et de prise de position pour ce qui concerne la ratification du protocole additionnel de la Convention d'Oviedo.

DTE considère qu'il s'agit là de positions dogmatiques.

GM abonde, et ajoute qu'avec des positions aussi dogmatiques, on risque d'aboutir à des situations excluantes pour certaines personnes.

Pour EDS, il faut essayer de trouver le juste milieu. Les associations de parents doivent être aidées, pour qu'elles-mêmes puissent aider les parents à permettre à leurs enfants de s'exprimer au mieux.

GM constate que, dans le projet de General Comment sur les articles 4.3 et 33.3, on retrouve le même type d'antagonismes selon qu'il s'agit d'associations de personnes handicapées, ou d'associations pour personnes handicapées.

Pour TD, il ne faut en tout cas certainement pas être extrémiste. Tout le monde n'a pas toujours envie de s'exprimer, et chacun d'entre nous, on se fait parfois aussi représenter dans certains domaines.

EDS confirme que Maureen Piggot (Inclusion Europe) est intervenue pour défendre le point de vue de la présence des parents de personnes handicapées. Elle ajoute que l'EDF ne s'est pas prononcé sur le sujet, mais il y a eu beaucoup de réflexions des différents conseils nationaux. Vu le nombre d'interventions, le BDF n'a pas eu l'occasion de s'exprimer. Yannis Vardakastanis avait annoncé que le sujet serait remis à l'ordre du jour du 2^{ème} jour, mais cela n'a pas été le cas, et de ce fait il n'y a pas eu d'intervention du BDF sur le sujet.

- PG aborde ensuite la question du financement. Le projet soumis aux membres avait été modifié en dernière minute par le Bureau. Il avait été dit aux membres du comité des finances que la note passerait ainsi, mais PG s'y est opposé, n'acceptant pas de devoir donner son accord sur un texte qu'il n'avait pas eu l'occasion de lire.

Pour rappel, DTE avait réagi au projet adapté, notamment sur le manque de clarté de certains passages. En effet, il y a 4 possibilités de signatures (montants inférieurs à 10.000 €, respectant ou non les conditions, et montants supérieurs à 10.000 €, respectant ou non les conditions). Mais le projet ne reprend pas toutes les alternatives possibles, et est donc ambigu.

EDS explique que le BDF était d'accord avec le texte du projet initialement soumis, mais Catherine Naughton a expliqué que les modifications avaient été apportées, pour être en conformité avec les statuts de l'EDF. Elle a ajouté qu'il y aura toujours un retour vers le Board.

PG ajoute que, pour finir, il n'y a eu qu'une seule abstention, et que le texte modifié a été adopté.

EDS fait remarquer qu'il n'est en tout cas pas confortable d'être ainsi mis au pied du mur.

GM émet la réflexion qu'on se demande parfois quelles bases représentent les personnes qui viennent en AG, tout en ajoutant qu'elle est consciente aussi que beaucoup de structures ne disposent pas toujours d'un secrétariat, ce qui est ne facilite pas leur travail.

- Dernier thème important relevé par EDS : l'évaluation du handicap. L'intention de l'EDF est d'échanger sur ce qui se fait dans certains pays, avec l'objectif de se mettre en conformité avec l'UNCRPD, et de réfléchir à des définitions communes du handicap.

PG attire l'attention sur le fait qu'il faudra être attentif à ce que ces modifications de législation ne deviennent pas, pour les Etats, des prétextes pour réaliser des économies budgétaires.

DTE confirme : les différences entre Etats sont tellement énormes, que si on veut mettre tout le monde sur le même pied, le risque est effectivement un nivellement par le bas. En plus, on ne peut pas perdre de vue que, selon les législations, les finalités sont différentes, ce qui explique aussi parfois les différences de concepts utilisés. Il suffit de voir en Belgique les différences que l'on constate entre allocations, aides matérielles, etc. Enfin, dernier point à ne pas perdre de vue : dans ce genre de comparaisons, il faut toujours être prudent et

prendre le recul nécessaire pour évaluer ce qui est dit : certains pays, notamment pour des raisons culturelles, ont tendance à la « jouer modeste », comme c'est le cas de la Belgique, alors que d'autres n'ont qu'un seul objectif, se mettre en avant, et montrer que tout est meilleur chez eux.

03. EDF - Suicide des personnes handicapées institutionnalisées - question à C. Naughton

- DTE rappelle que lors d'un colloque auquel avait participé Véronique Duchenne, Catherine Naughton avait énoncé que 10% des personnes handicapées séjournant en institution se suicident. Un courrier lui a été envoyé, pour lui demander des explications sur ces chiffres qui semblent ahurissants (sources, etc.), mais nous n'avons reçu aucune réponse jusqu'à présent. Comme cela été dit lors d'un colloque, qu'on ne sait pas s'il n'y a pas eu une erreur de traduction de l'interprète, ou autre raison de ce genre, le CA décide de ne pas poursuivre davantage.

4. EDF – Inclusion de PH dans la société : appel à bonnes pratiques

- OME explique que l'EDF a sollicité le BDF pour une récolte de bonnes pratiques émanant des associations, concernant l'inclusion des personnes handicapées dans la société. Un appel a été lancé aux associations membres du BDF en date du 10 juin. Les réponses sont attendues pour le 20 juin.
- EDS signale que Altéo n'a pas encore répondu. Elle ajoute que l'appel est fort large.
- GM relancera en interne, mais se demande surtout ce que l'EDF fera de ces informations, et se pose la question de savoir s'il n'y a pas de risques que l'une ou l'autre chose soit montée en épingle, et donne l'impression que c'est l'entière réalité du pays.
- DTE n'a pas trop de craintes à ce sujet. Ce qui est attendu, ce sont des bonnes pratiques d'initiatives menées par des associations, et pas des réalités étatiques. On pourra donc facilement démontrer qu'il y a une différence entre ces initiatives d'inclusion réalisées par les associations, et la réalité du pays.

5. UNCRPD – Conférence des Etats parties

Déclaration de la Belgique

- Pour rappel, le BDF a participé à la réunion Coormulti du 18/05/2018, qui avait pour but de préparer la participation de la Belgique à la 11^{ème} conférence des Etats parties à l'UNCRPD (COSP)
A ce titre, nous avons donc aussi été consultés sur le projet de la déclaration de la Belgique, et nous avons proposé quelques amendements. PG explique que toutes nos propositions d'amendements n'ont pas été reprises, mais bien les principales.
DTE confirme et ajoute que, contrairement à l'année dernière (création des conseils consultatifs dans toutes les entités), la déclaration, vu le thème de la Conférence, ne portait cette année sur rien de fondamental.

Election de la moitié des membres du Comité des Droits des Personnes Handicapées

- PG rappelle que la moitié des membres devait être réélue.
- La veille de l'ouverture de la COSP, il avait eu l'opportunité de participer à la session organisée par la société civile, et lors de celle-ci, Yannis Vardakastanis avait insisté fortement sur le manque de femmes dans le comité
- Suite aux élections, les représentants des pays suivants ont été désignés comme nouveaux membres du Comité des experts (entre parenthèses, le sexe) : Australie (F), Brésil (F), Ghana (F), Indonésie (F), Lituanie (H), Mexique (F), Nigéria (H), République de Corée (F), Suisse (H).

Side-Event organisé par la Belgique : Besoins spécifiques des femmes et jeunes filles handicapées

- PG signale ne pas avoir pris note de la présentation en tant que telle, puisque Greet Van Gool a promis de lui faire parvenir le texte de celle-ci.
- De la discussion, il a notamment retenu les points suivants :
 - Une représentante de Human Rights Watch a déclaré que des femmes sont encore enchaînées en Australie
 - En Inde, il y a très peu de considération pour les femmes
 - Les déclarations entendues font réfléchir, et on peut se dire que, même s'il y a encore beaucoup de choses à améliorer, vivre en Europe Occidentale est une forme de vie au paradis
 - Par contre, l'intervention du représentant tunisien était d'un niveau plus faible que les autres.

Side-Event UE : Standardisation

- PG a retenu de ce side-event les éléments suivants :
 - Lorsque des autorités européennes emploient des crédits européens, tout ce qui est acheté / réalisé devrait être accessible
 - Un nouveau standard est annoncé pour les applications mobiles
 - L'EDF insiste fortement pour que les organisations représentatives de personnes handicapées se battent pour la standardisation. Définir et mettre en œuvre des standards d'accessibilité est une opération Win Win pour les producteurs et pour les utilisateurs. Il ne faut pas perdre de vue que, dans ce cas-là, le coût de l'accessibilité est marginal.
 - Les échanges de bonnes pratiques sont recommandés pour inciter à la standardisation.
 - Alejandro Moledo a présenté la tool-box de l'EDF

Side-Event EDF : Dialogue social

- PG a retenu de ce side-event les éléments suivants :
 - Le dialogue social peut être un outil d'apprentissage pour les associations de personnes handicapées, car c'est un lien entre employeurs et employés.
 - Les orphelins doivent prendre le dialogue social comme un exemple pour un dialogue constructif entre orphelins et écoles. Un représentant de l'Organisation Internationale du Travail a cité cet exemple, mais il faut aussi malheureusement faire remarquer que les personnes handicapées ne sont pas représentées au sein de l'OIT.

- Un représentant des employeurs a affirmé que les quotas fonctionnaient.

Autres éléments à retenir

- La Secrétaire d'Etat a invité la délégation à un lunch. Elle s'est montrée très ouverte, et ce fut un moment cordial.
- L'Ambassadeur a également invité la délégation, et l'ambassade s'est notamment occupée des badges de sécurité.
- Une réflexion globale sur les side-events : ils sont généralement plus intéressants que les réunions plénières.

6. UNCRPD – General comment – Art.4.3 et 33.3 : prise en considération des PH – Commentaire du BDF

- PG rappelle que le comité des experts UNCRPD a développé un projet de General Comment sur les articles 4.3 et 33.3 de la Convention. Des réactions pouvaient être adressées au Comité des experts jusqu'au 15 juin, et le BDF a envoyé sa contribution.
- OME explique que l'EDF avait proposé de rassembler les réactions des Conseils Nationaux. Toutefois, la contribution du BDF n'était pas prête à l'échéance demandée par l'EDF, qui nous laissait trop peu de temps. En plus, nous n'étions pas certains que l'EDF reprenne intégralement nos commentaires, parce que nous n'avons pas entièrement le même point de vue. Il était donc important que nos commentaires soient envoyés directement au Comité des experts. Nous avons évidemment aussi envoyé une copie de notre contribution à l'EDF.

7. UNCRPD – General Comment Art. 19 - « Désinstitutionnalisation » : Préparation de la réunion du 20/06/2018

- DTE rappelle que, suite notamment aux auditions menées par le GT Ethique du CSNPH, il a rédigé un document reprenant tous les éléments clés. A ce stade, ils sont présentés les uns après les autres, de façon non structurée. Pour la réunion de ce 20/06/2018, il essaiera de classer les éléments en thèmes de réflexions.
- Lors de la réunion du 20/06/2018, on essaiera de voir si chacun peut se retrouver dans les idées contenues dans le document, s'il y a des ajouts à apporter ou des points à supprimer.
- Ensuite, durant les vacances d'été, le secrétariat préparera une note de position, qui sera soumise à l'assemblée plénière du CSNPH du 17 septembre.

8. ONU – Convention des Droits de l'Enfant : Commentaire du BDF

- OME explique que le secrétariat a préparé un rapport alternatif, mais qu'il n'a pas encore pu être terminé.
- PG signale que le CA comprend très bien la situation dans laquelle se trouve le secrétariat, et qu'il demande simplement à celui-ci de faire pour un mieux, tout en sachant que c'est le cas.

09. UE – European Accessibility Act : exclusion des services d'urgence - Question du C6 et position EDF

- DTE explique que, lors de la dernière réunion du C6 (administrations en charge du handicap) en date du 23 mai 2018, le point a été fait sur l'*European Accessibility Act*. Dans l'état actuel des travaux, il est prévu que tout ce qui a trait aux services de secours sera exclu du champ de la directive. Certains représentants des administrations ont demandé quelle est la position de la société civile à cet égard, notamment celle du BDF. L'EDF a, en tout cas, plaidé pour que les Etats reconsidèrent leur position et incluent les services de secours dans le champ de la directive.
- EDS considère qu'effectivement, si cela n'est pas repris dans l'*European Accessibility Act*, cela risque de ne se retrouver nulle part.
- Le CA décide d'interpeller le Ministre de l'Intérieur, Jan Jambon, et le Premier Ministre, Charles Michel, en leur rappelant leurs obligations.

10. UE – Rencontre BDF - Commissaire Thyssen : Préparation

- OME rappelle que la Commissaire européenne, Marianne Thyssen, a accepté de rencontrer le BDF ce jeudi 12 juillet 2018.
- Les différents points que le BDF souhaitait aborder ont été communiqués aux services de Mme Thyssen :
 - Carte européenne de handicap
 - Les pictogrammes
 - Le pilier social européen
 - L'Acte Européen sur l'Accessibilité
 - L'évaluation du handicap
 - La stratégie européenne du handicap
 - Le Sommet mondial du Tourisme accessible
- GM confirme qu'elle ne pourra pas être présente le 12/07.
- En ce qui concerne la carte européenne de handicap, GM demande qu'on suggère à Mme Thyssen de lancer un 2^{ème} appel avant la fin de son mandat, et de lui dire notamment que la société civile française supporterait à présent plus clairement le projet.
- En ce qui concerne l'évaluation du handicap, GM demande d'insister sur le fait qu'il est très important d'éviter un nivellement par le bas.
- EDS ajoute que c'est la même chose pour le pilier social européen.
- Il est convenu que le secrétariat préparera, pour les membres du CA participant à l'entretien, une fiche de synthèse pour chacun des 7 thèmes qui seront abordés.

11. Directive accessibilité du web

- OME et DTE rappellent en quelques mots le contenu de la réunion qui s'est tenue avec Fedict le 12 juin 2018.
- Fedict va organiser une consultation populaire on-line sur la mise en œuvre de l'accessibilité du web, et un appel à participation des membres du BDF a été lancé.
- OME et DTE commentent la note qu'ils ont préparée à destination des membres. On attend de nos associations que :
 - elles nous disent pour le 31 juillet si elles acceptent de s'impliquer dans le processus

- dans l'affirmative, elles s'engagent à participer à une nouvelle réunion qui aura lieu début septembre, et au cours de laquelle seront préparées une série de questions clés pour la consultation populaire
- si elles s'engagent à relayer l'information via leurs canaux propres (sites Internet, pages Facebook, organisations de réunions de présentation, etc.)
- Le CA marque son accord sur le projet de note qui peut donc être diffusé.

12. CoE : Suspension des travaux du Comité des droits des personnes handicapées

- Pour des raisons budgétaires, suite à l'arrêt de paiement des contributions de la part de la Russie et de la Turquie, le Conseil de l'Europe a réduit toute une série d'activités et travaux, et a ainsi notamment suspendu les travaux du CAHDPH (Comité Ad Hoc des Droits des Personnes Handicapées).
- Cela aura forcément des impacts, notamment, sur la nouvelle stratégie adoptée en 2017, et le nouveau plan d'action 2017-2023.
- L'EDF a réagi et a écrit au Secrétaire général du Conseil de l'Europe.
- DTE explique que le sujet a été abordé lors du dernier C6, le 23 mai 2018. Les administrations concernées ont réagi, mais il a été demandé s'il ne serait pas opportun que la société civile réagisse également.
- Le CA décide d'adresser un courrier à Didier Reynders, Ministre des Affaires Etrangères. Le courrier de l'EDF au Secrétaire général du Conseil de l'Europe peut servir de source d'inspiration à ce courrier.

13. Conseil Supérieur de l'audiovisuel (CSA) – Accessibilité des programmes aux personnes présentant un handicap sensoriel : participation du BDF au groupe de travail

- Pour rappel, le BDF a été invité à participer à des réunions de groupes de travail du CSA, dans le cadre de la discussion sur le projet de règlement que celui-ci prépare sur l'accessibilité des programmes aux personnes en situation de déficience sensorielle.
- EDS a participé à la 1^{ère} réunion du 11/06/2018. Elle en est ressortie avec une perception assez positive des propositions. Dans les 5 ans, on pourrait arriver à ce que 95% des émissions des émetteurs publics soient accessibles. Les émetteurs privés seraient concernés à raison de 75%. Il semblerait que Mr Philippot, Administrateur Général de la RTBF serait d'accord, jusqu'à concurrence d'un montant de 7 millions d'Euros. Un phasage serait mis en œuvre. Un vote devrait avoir lieu fin juin sur le projet de règlement, et le Gouvernement se prononcerait fin de l'été sur le futur contrat de gestion de la RTBF, et les moyens y afférents. A noter aussi que la radio filmée serait exclue de ces règles d'accessibilité. EDS estime que le BDF et ses membres pourraient suivre ces propositions, si in signale bien en préambule que l'objectif est de tendre vers les 100% d'accessibilité.
- GM a, quant à elle, participé à la réunion du 12 juin 2018. La RTBF y a pris la parole pour dire qu'ils émettent des réserves sur l'applicabilité. Atteindre les 95% leur semble irréalisable sans refinancement. La RTBF estime aussi que le sous-titrage leur semble le plus important, car les personnes sourdes forment 9% de l'ensemble du public, alors que ce n'est que 1% pour les personnes aveugles. A cela, le Président du CSA a réagi, en mettant d'une part en cause leurs estimations, et d'autre part en leur reprochant(de

mettre en opposition deux groupes de personnes handicapées, ce qui est inadmissible.

La RTBF demande notamment aussi de ne pas devoir sous-titrer les émissions pour enfants de moins de 6 ans, et une période d'adaptation pour les éditeurs. Ils demandent une période de phasage beaucoup plus longue que les 5 ans. Enfin, le CA de la RTBF fait remarquer qu'ils font déjà beaucoup d'efforts en matière d'accessibilité, notamment en passant de 2 à 7 programmes par mois en audiodescription.

- GM explique aussi qu'elle a reçu, ce matin même, une invitation de la RTBF à une réunion qui se déroulerait le 25 juin, dans le cadre du projet de règlement du CSA. Les associations participant aux travaux du CSA ont aussi été invitées. Des questions se sont posées sur le pourquoi de cette invitation, en dehors du CSA. Alexandre Bloxs, notamment (pour la FFSB) s'est aussi dit étonné de cette invitation.

GM a donc pris contact (en cours de réunion) avec Karim Ibourki, président du CSA. Celui-ci confirme que cette invitation ne s'est pas faite « dans le dos » du CSA, mais suite à un contact qu'il a eu personnellement avec Jean-Paul Philippot. Il est donc convenu que le BDF répondra positivement à l'invitation de la RTBF, et que cela sera expliqué aux autres associations concernées. GM leur adressera un mail en ce sens.

Par contre, il sera bien expliqué, lors de la rencontre avec Jean-Paul Philippot que cette réunion se tiendra dans un cadre de concertation, mais qu'il ne s'agit pas d'un lieu de décision. La décision se prendra au sein du CSA.

14. ICTEG – Appel à prise de parole

- DTE explique que l'EDF a lancé un appel à prise de parole lors d'une conférence qui se tiendra à Barcelone les 4 et 5 octobre 2018. Il s'agit d'une conférence organisée notamment par EASPD, et qui aura pour thème « Technologie et numérisation dans l'aide sociale ».
- Le CA estime qu'il s'agit d'une matière très technique, dont il ne maîtrise pas les compétences. Il ne pourrait donc apporter grand-chose, et il ne sera pas répondu à l'appel de l'EDF.

15. Comité sur l'élimination de la discrimination contre les femmes : Ana Pelaez élue

- Ana Pelaez a été élue comme expert au comité CEDAW (Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes)
- PG insiste sur le fait qu'il s'agit d'une première pour une femme handicapée.

16. European Disability Card : évaluation

- DTE explique que, à la demande de la société civile notamment, le comité d'accompagnement du projet-pilote « carte européenne du handicap » a prévu un moment d'évaluation (réunion programmée le 28 juin 2018).
- Avoir un retour uniquement des administrations délivrant la carte semblait un peu court, c'est pourquoi, le secrétariat a rédigé un petit questionnaire, envoyé aux

membres du CSNPH et aux associations membres du BDF. Les questions portent sur le processus de délivrance de la carte, les éventuelles difficultés liées à son utilisation, et la sensibilisation, tant des prestataires de service que des personnes handicapées.

- Le secrétariat insiste pour que les membres fassent part de leurs réactions, si possible avant le 28 juin, vu la date de la réunion.
- OME ajoute que ce retour est également intéressant dans la perspective de la rencontre avec Marianne Thyssen.

17. Commission d'aide sociale - Appel à Candidats

- Il s'agit d'un point pour information
- Le mandat des membres de la Commission d'aide sociale doit être renouvelé, et un appel aux candidats a été lancé.

18. CESE – Audition publique : Les personnes handicapées en tant que capital humain

- Il s'agit d'un point pour information
- Le CESE organisera le 20 juin 2018 une audition publique ayant pour thème « Les personnes handicapées en tant que capital humain: leur contribution à l'économie et à la société »

19. Divers

- PG rappelle qu'il s'agit du dernier CA auquel participe DTE avant son départ à la retraite. Il le remercie pour son investissement et annonce que le CA l'invitera à un repas au restaurant.
-